REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

DÉPARTEMENT
DE SAÔNE ET LOIRE
—
COMMUNE
DE
TORCY

ARRÊTÉ DU MAIRE

N° AR/2025-407

L'an deux mille vingt-cinq, le huit du mois d'octobre ;

Nous, Philippe PIGEAU, Maire de TORCY ;

Vu les articles L 2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Route ;
Considérant la demande présentée par l'entreprise « **SNTPAM** » d'ETANG SUR ARROUX pour des travaux d'assainissement) à hauteur du n° 42 rue de la grange aux champs 71210 TORCY.
Considérant qu'il nous appartient de prendre toutes mesures dans l'intérêt de la sécurité et de la commodité des usagers des voies publiques quelles qu'elles soient ;

ARRETONS

ARTICLE I : À compter du **13/10/2025** et pour une durée de 21 jours (durée prévisionnelle des travaux : 2 jours), le stationnement et l'arrêt des véhicules seront interdits au droit du n° 42 rue de la grange aux champs. Les mesures de sécurité seront mises en œuvre en ce qui concerne la circulation des piétons.

ARTICLE II : Dans l'emprise du chantier, la vitesse sera réduite à 30 km/h.

ARTICLE III : la circulation sera interdite à tous les véhicules sauf secours et riverains (durée 2 jours), un plan de déviation sera instauré.

ARTICLE Iv : La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE V : Le présent arrêté entrera en vigueur dès le commencement du chantier.

ARTICLE VI : Les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront constatées, poursuivies et réprimées conformément aux lois en vigueur.

ARTICLE VII : Les délais de recours aux dispositions du présent arrêté devant le Tribunal Administratif sont de 2 mois à compter de la date de sa notification et de sa publication.

ARTICLE VIII : Monsieur le Maire de TORCY, Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie de TORCY, Monsieur Le Commandant de Police du CREUSOT, Monsieur le Directeur Général des Services Techniques de la Communauté Urbaine Le Creusot – Montceau, les Services Techniques de TORCY, la Police Municipale de TORCY sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Notifié - Publié le

0 8 OCT. 2025

Le Maire,

MAIRIE DE TORCY 71210

Fait à TORCY, le 08 octobre 2025.
Le Maire,

MAIRIE DE TORCY 71210

Mr Philippe PIGEAU